

ASSEMBLÉE ANNUELLE
12 mai 2022





Bienvenue

Présentateurs

- Louis Dufresne, président du Comité de retraite
- Alain Vallée, directeur général
- Eve Belmonte, directrice de l'actuariat
- Sébastien Naud, directeur des placements, du contrôle et de la comptabilité

Ordre du jour

Faits saillants de l'année 2021

Rendements

Comparaisons historiques et concurrentielles

Rendements par classe d'actifs

Situation financière du Régime

Capitalisation et solvabilité

Taux de cotisation

Indexation ponctuelle

Principaux risques liés au financement

Identification des risques dans la Politique de financement

Mesures prises en 2021 pour gérer les risques

Aspects administratifs

Élections

Modifications au Règlement

Déclaration d'intérêts des membres du Comité

Frais d'administration et de gestion



Faits saillants

Faits saillants 2021

Maintien des standards de service à la clientèle malgré la crise de la COVID-19

Résultats très positifs de l'analyse des risques de la situation financière du Régime

Début de l'exécution du projet de numérisation des dossiers des participants du Régime

Refonte des relevés annuels des participants détenant une rente différée

Élaboration d'un plan et d'une politique de gestion des cyberincidents

Poursuite du déploiement de la nouvelle Politique de placement entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2019

Rendement sur 1, 4 et 10 ans

1 an : 13,55 % 4 ans : 9,02 % 10 ans : 10,00 %

Capitalisation (en hausse comparativement à l'an dernier)

2021 : 105,2 % 2020 : 100,2 %

Taux de cotisation

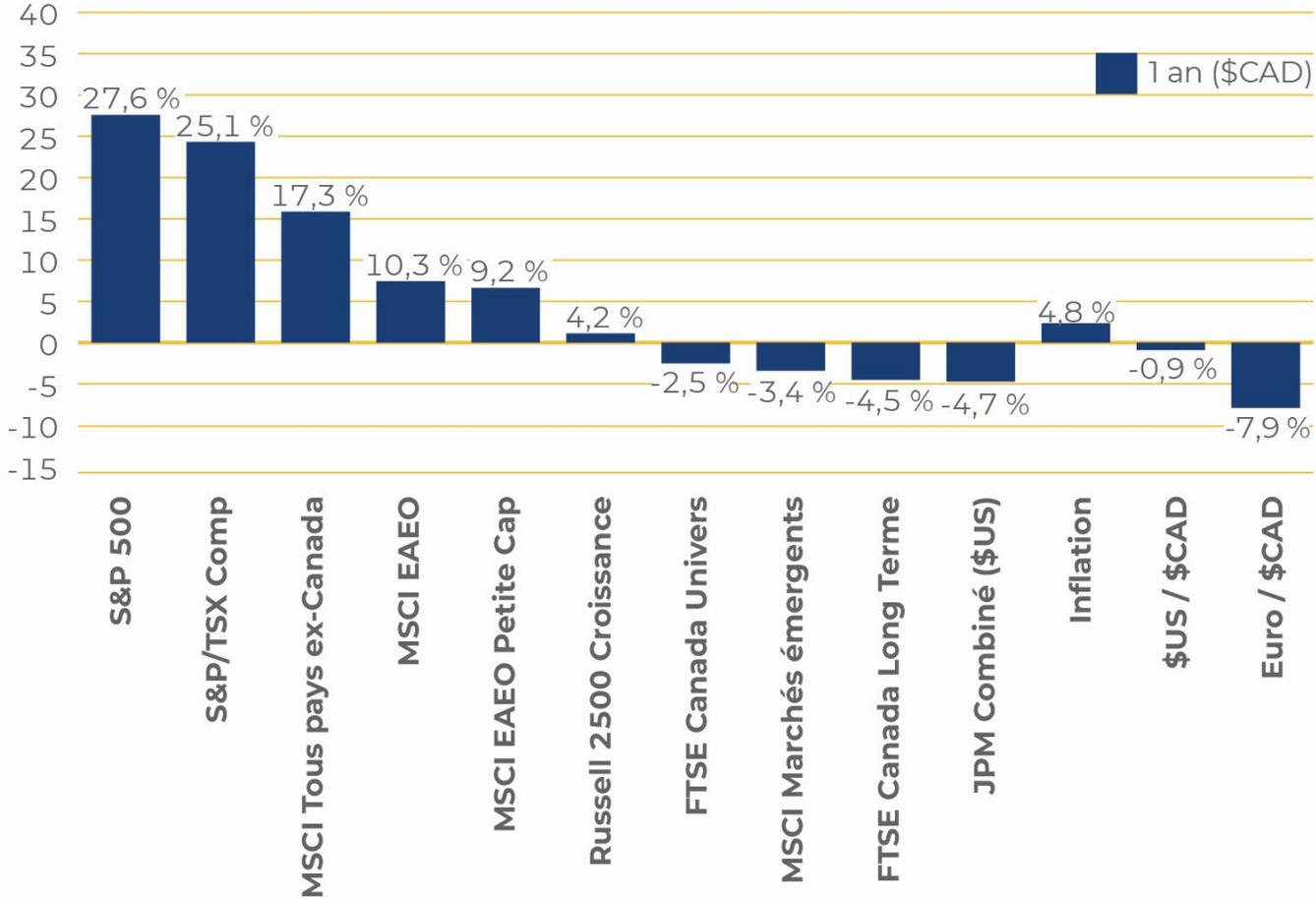
19,1 % du salaire en 2022, diminuera à 18,5 % du salaire en 2023

Indexation ponctuelle de 1,0 % en 2022



Rendements

Rendements des indices de marché



Rendements 2021

	1 an	4 ans*	10 ans*
Rendement	13,55 %	9,02 %	10,00 %
Valeur ajoutée	3,23%	0,09 %	0,95 %

* Données annualisées

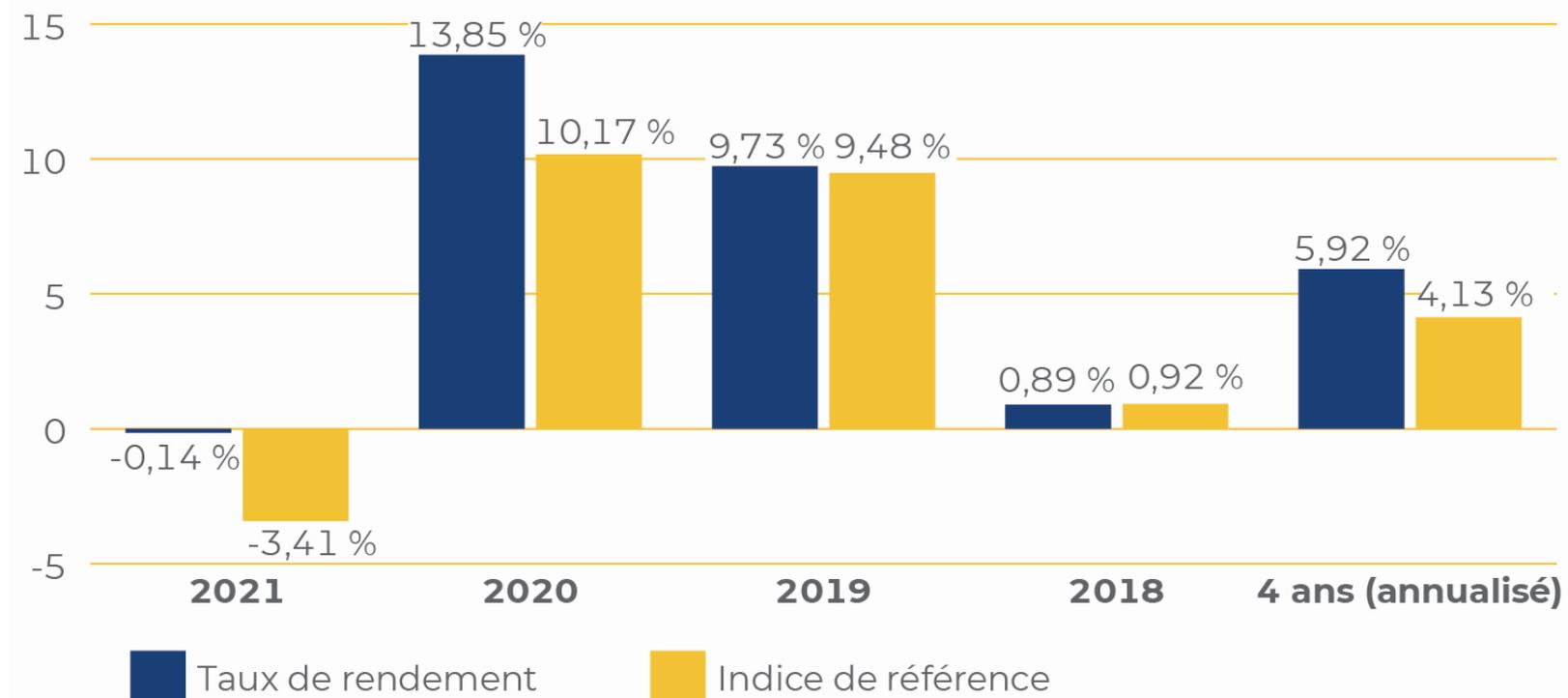
Comparaisons historiques

Année	Rendement annuel (%)	Rendement brut annualisé (%)								
		2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
2021	13,55	11,24	11,62	9,02	9,31	9,18	8,97	9,26	9,93	10,00
	10,32	10,15	11,65	8,93	9,03	8,59	8,38	8,75	9,12	9,05
2020	8,97	10,67	7,55	8,27	8,33	8,22	8,66	9,49	9,61	
	9,98	12,32	8,48	8,71	8,25	8,06	8,52	8,97	8,91	
2019	12,39	6,85	8,04	8,17	8,07	8,61	9,56	9,70		
	14,71	7,73	8,29	7,82	7,68	8,28	8,83	8,78		
2018	1,58	5,93	6,80	7,02	7,87	9,10	9,32			
	1,18	5,22	5,62	5,99	7,04	7,88	7,96			
2017	10,47	9,51	8,90	9,50	10,67	10,66				
	9,41	7,91	7,65	8,56	9,27	9,13				
2016	8,56	8,12	9,18	10,72	10,70					
	6,42	6,77	8,27	9,24	9,07					
2015	7,68	9,49	11,45	11,24						
	7,13	9,21	10,19	9,75						
2014	11,33	13,38	12,45							
	11,34	11,76	10,63							
2013	15,46	13,02								
	12,18	10,28								
2012	10,63									
	8,42									

Caisse globale (gras)
Portefeuille de référence

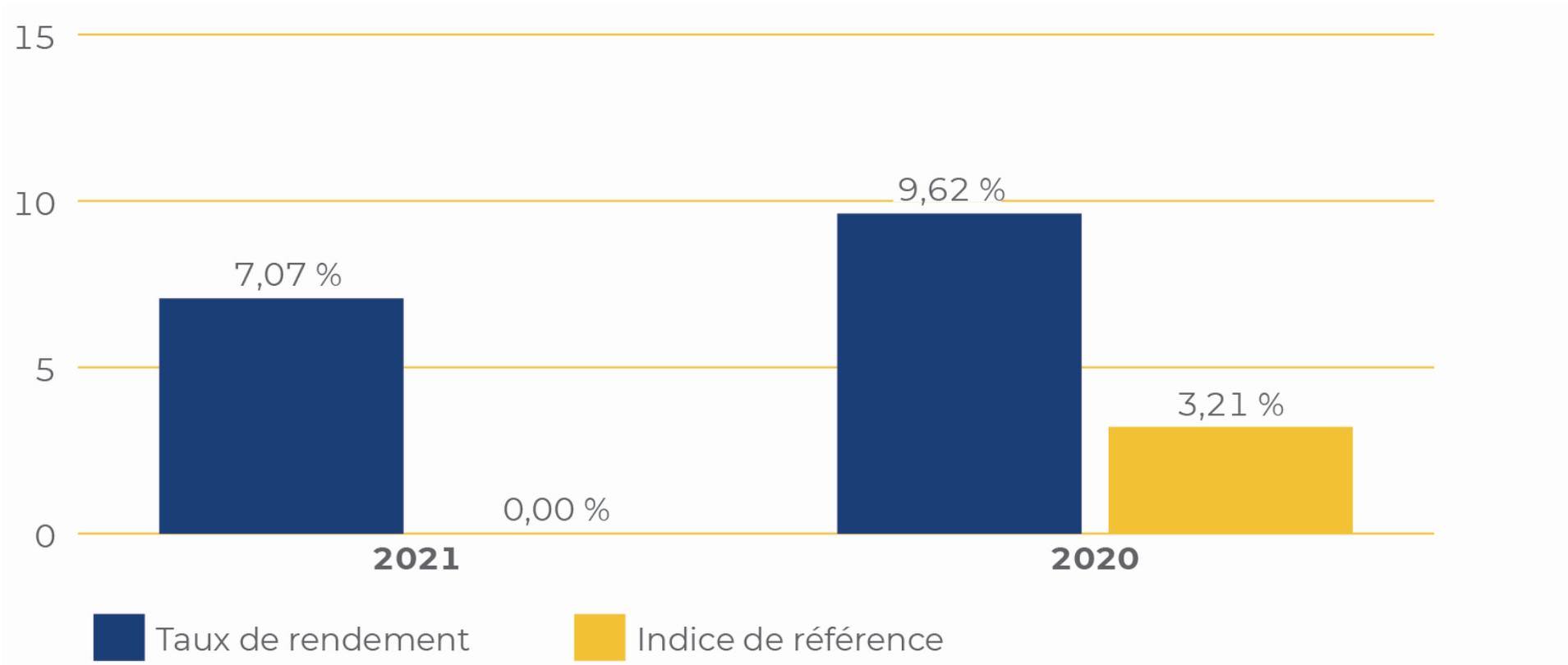
Rendements par classe d'actifs

OBLIGATIONS CANADIENNES



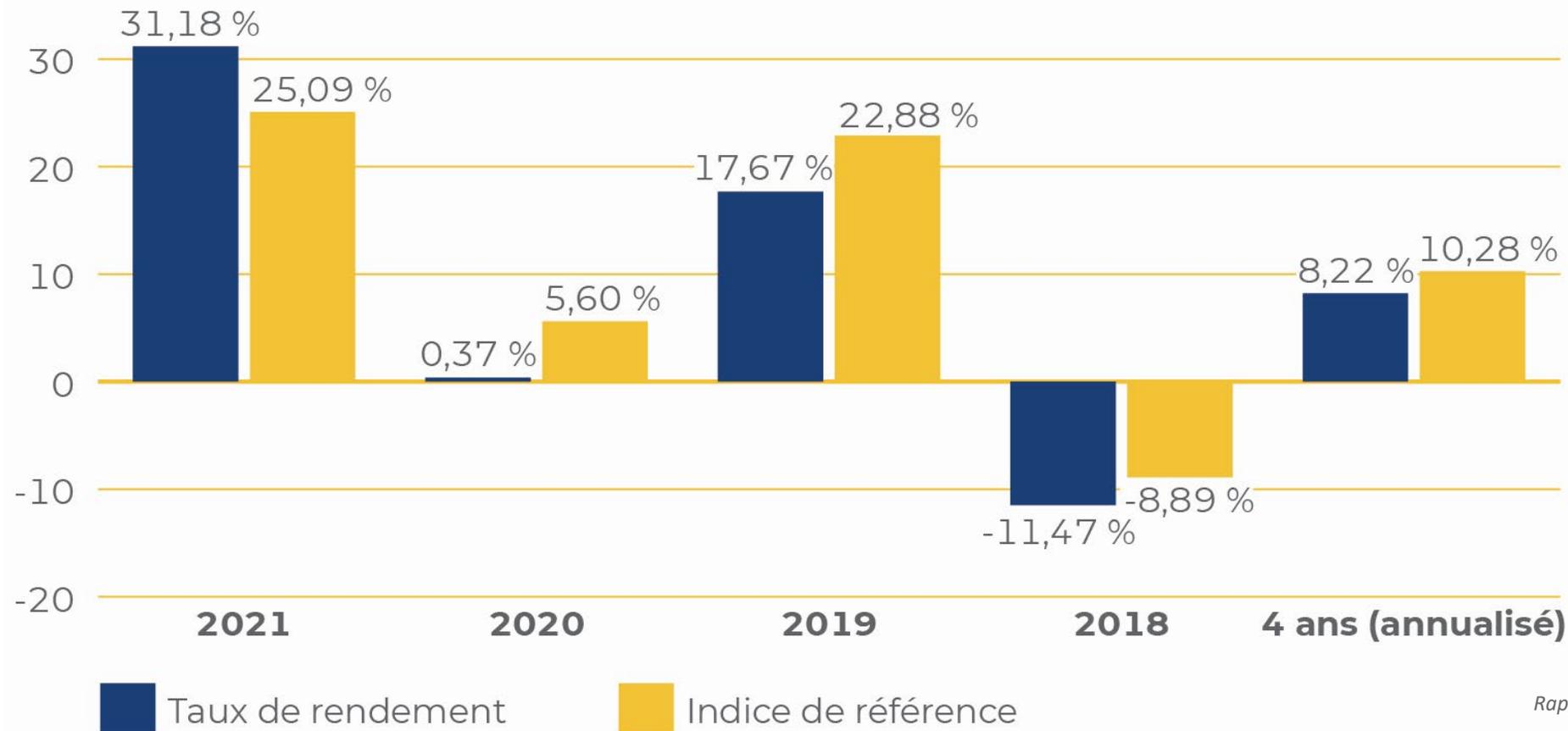
Rendements par classe d'actifs (suite)

DETTE DE CROISSANCE



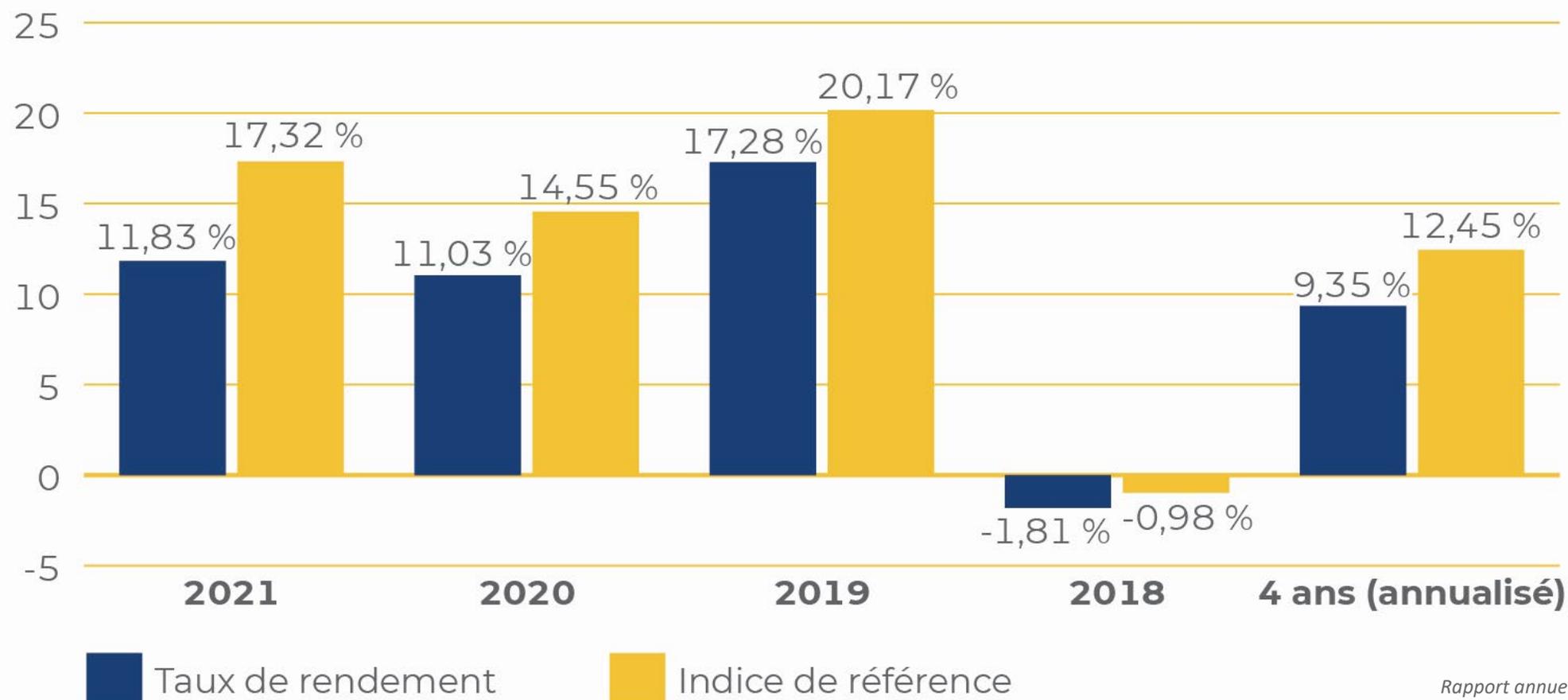
Rendements par classe d'actifs (suite)

ACTIONS CANADIENNES



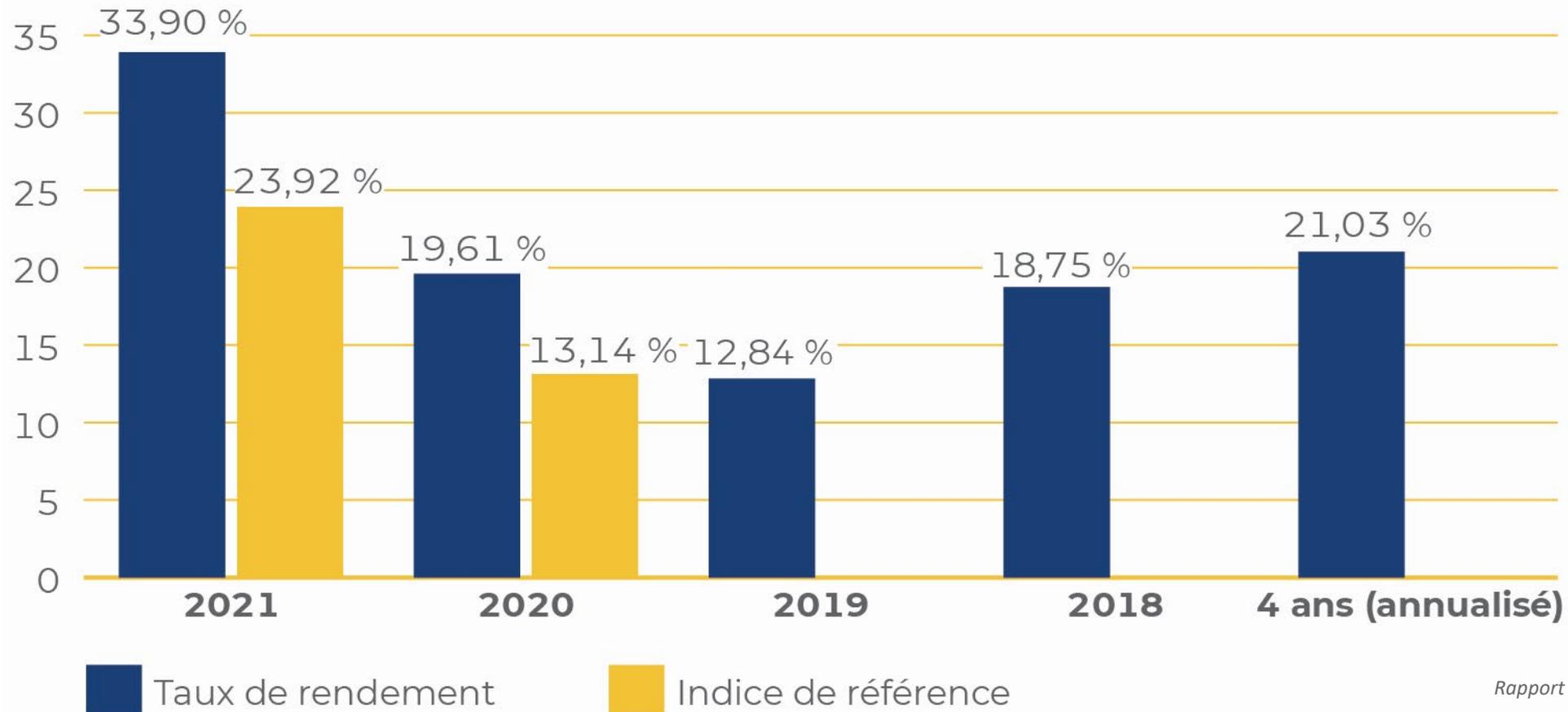
Rendements par classe d'actifs (suite)

ACTIONS ÉTRANGÈRES



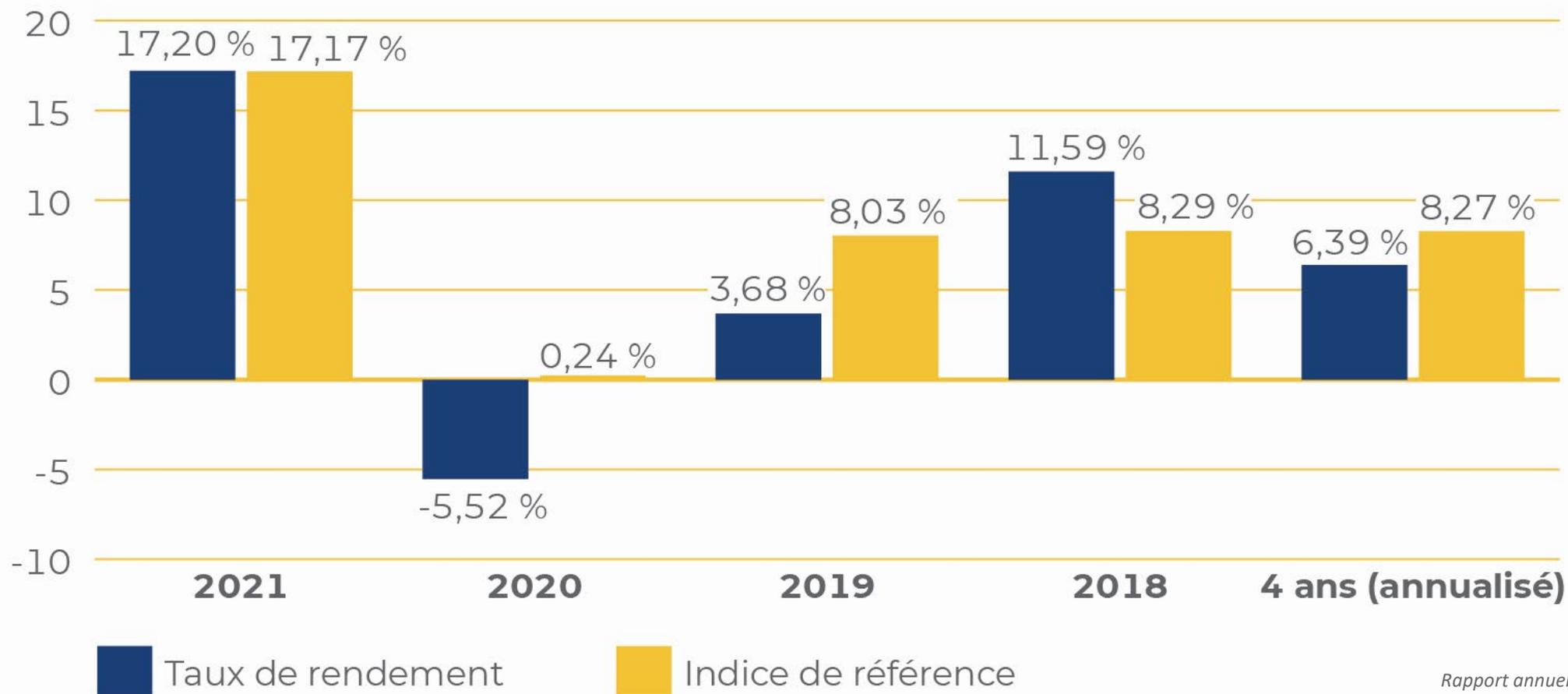
Rendements par classe d'actifs (suite)

PLACEMENTS PRIVÉS



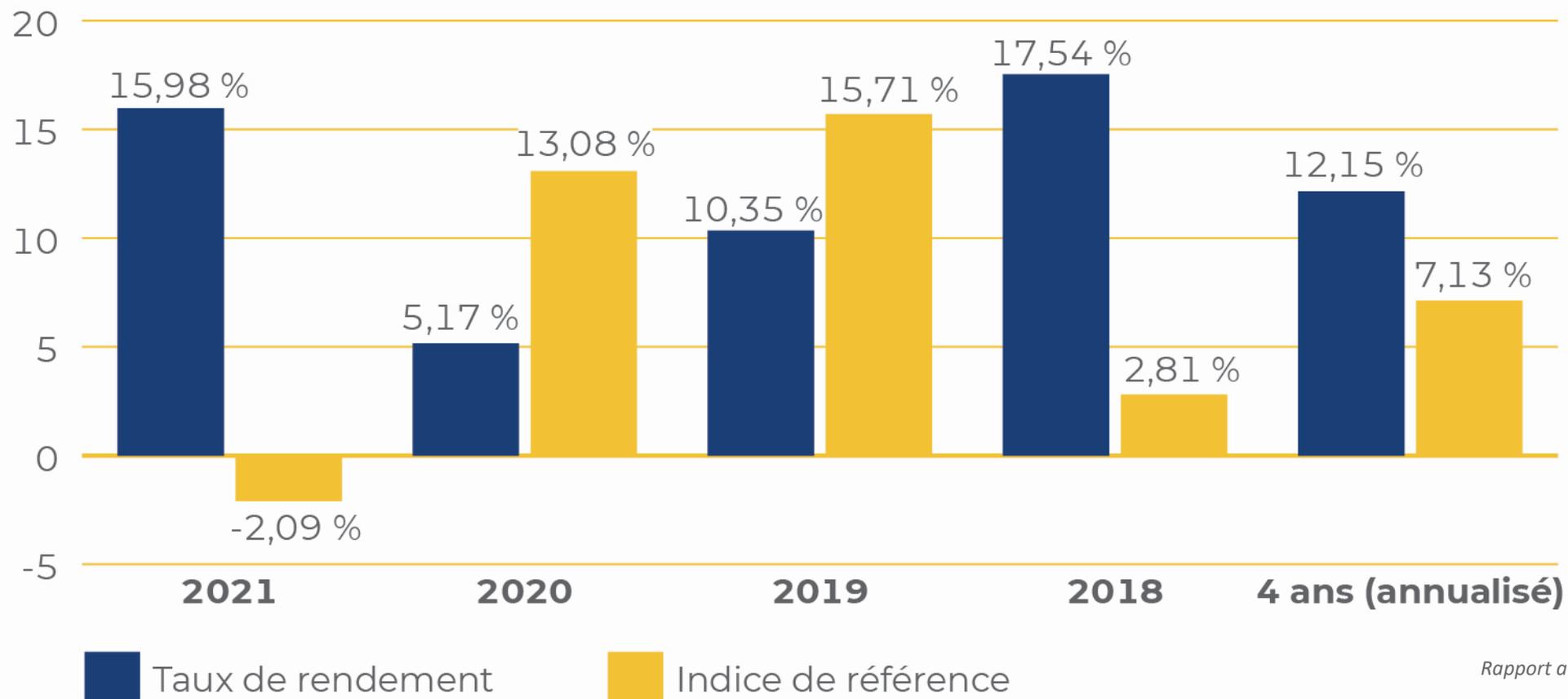
Rendements par classe d'actifs (suite)

IMMOBILIER ET CONCESSIONS



Rendements par classe d'actifs (suite)

INFRASTRUCTURES



Politique de placement – Portefeuille de référence

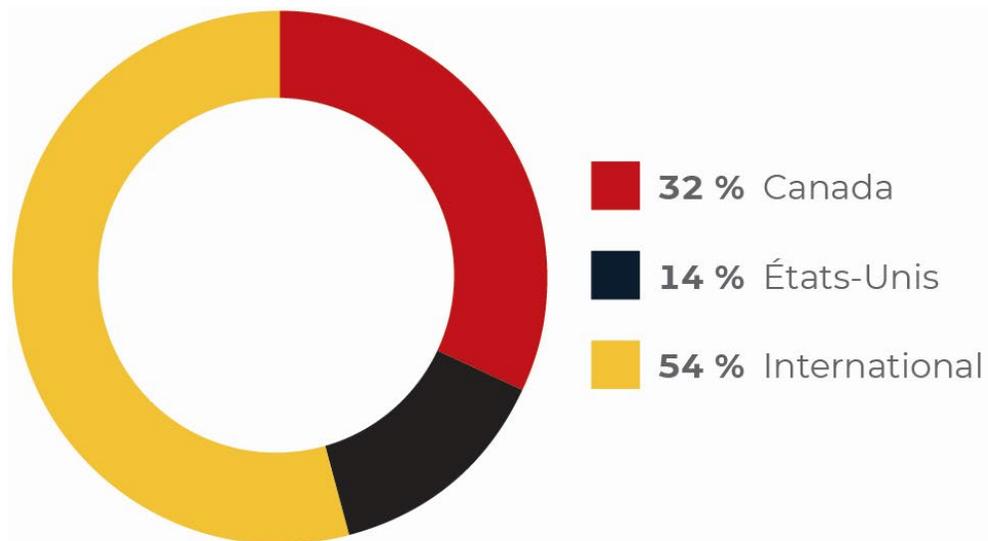
Classe d'actifs	Pondération			Indice de référence
	Cible ultime	Cible intérimaire	Actuelle au 31 décembre 2021	
Obligations canadiennes	20,0 %	23,5 %	21,7 %	55,0 % FTSE Canada Univers + 45,0 % FTSE Canada Long Terme
Dette de croissance	10,0 %	8,0 %	7,5 %	37,5 % JP Morgan EM Blended 50-50 (\$ US) + 62,5 % FTSE bons du Trésor 91 jours + 3,0 %
Actions canadiennes	8,0 %	10,0 %	10,4 %	S&P/TSX Composite plafonné rendement total
Actions étrangères	28,0 %	28,0 %	28,6 %	MSCI Tous pays ex-Canada NDR (\$ CAD)
Immobilier et Concessions	15,0 %	13,0 %	13,2 %	70,0 % MSCI/REALPAC Canada Property Fund Index + 30,0 % NCREIF Fund ODCE Index (\$ CAD)
Placements privés	9,0 %	9,0 %	9,4 %	30,0 % S&P/TSX Composite plafonné rendement total + 70,0 % MSCI Monde NDR (\$ CAD) + 1,5 %
Infrastructures	10,0 %	8,5 %	9,2 %	50,0 % FTSE Canada Long Terme + 50,0 % Bloomberg Barclays Global Aggregate (\$ CAD) + 3,0 %
Total	100 %	100 %	100 %	

Approche privilégiée

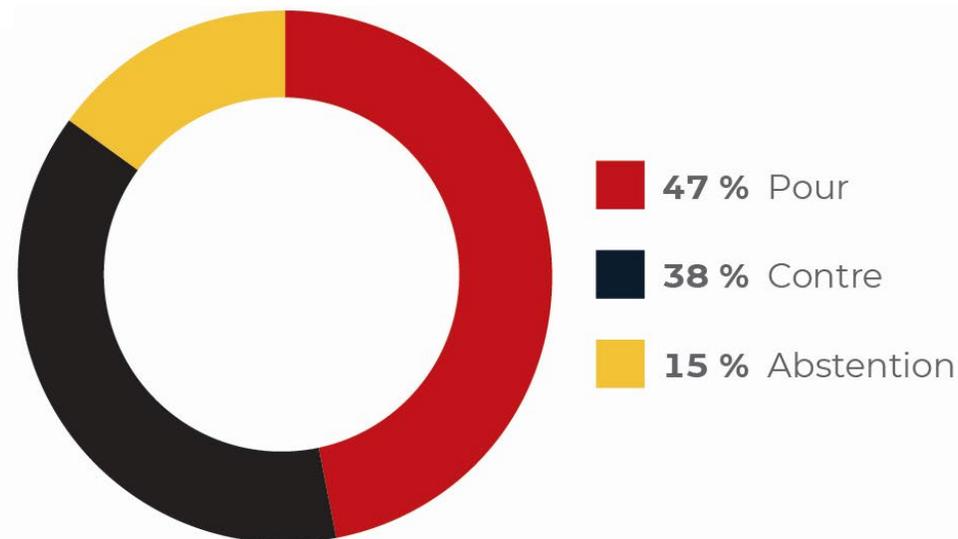
- Exercice des droits de vote
- Dialogue avec les gestionnaires externes
- Démarches d'engagement

Investissement responsable (suite)

Répartition géographique des assemblées d'actionnaires



Répartition des votes enregistrés



À retenir

- Excellente année dans l'ensemble dans un contexte de poursuite de la reprise économique :
 - Importante valeur ajoutée
 - Rendement supérieur aux exigences de la Politique de financement
- L'inflation persistante, la hausse des taux d'intérêt, le resserrement des politiques monétaires et les risques géopolitiques représentent cependant des sources d'incertitude pour les prochaines années
 - La diversification et un horizon de placement à long terme demeurent essentiels



Situation financière du Régime

Politique de financement du RRUQ

La Politique de financement du RRUQ établit :

- Méthodes d'évaluation actuarielle
- Contraintes pour certaines hypothèses
- Calcul du taux de cotisation
- Mécanisme d'indexation ponctuelle

Politique de financement du RRUQ

La Politique de financement a pour effet de :

- Stabiliser la situation financière du RRUQ
- Stabiliser le taux de cotisation dans le temps

Possible tant que les gains et pertes actuariels demeurent à l'intérieur de certaines marges prédéfinies

Depuis 2017, les objectifs de la Politique de financement ont été atteints

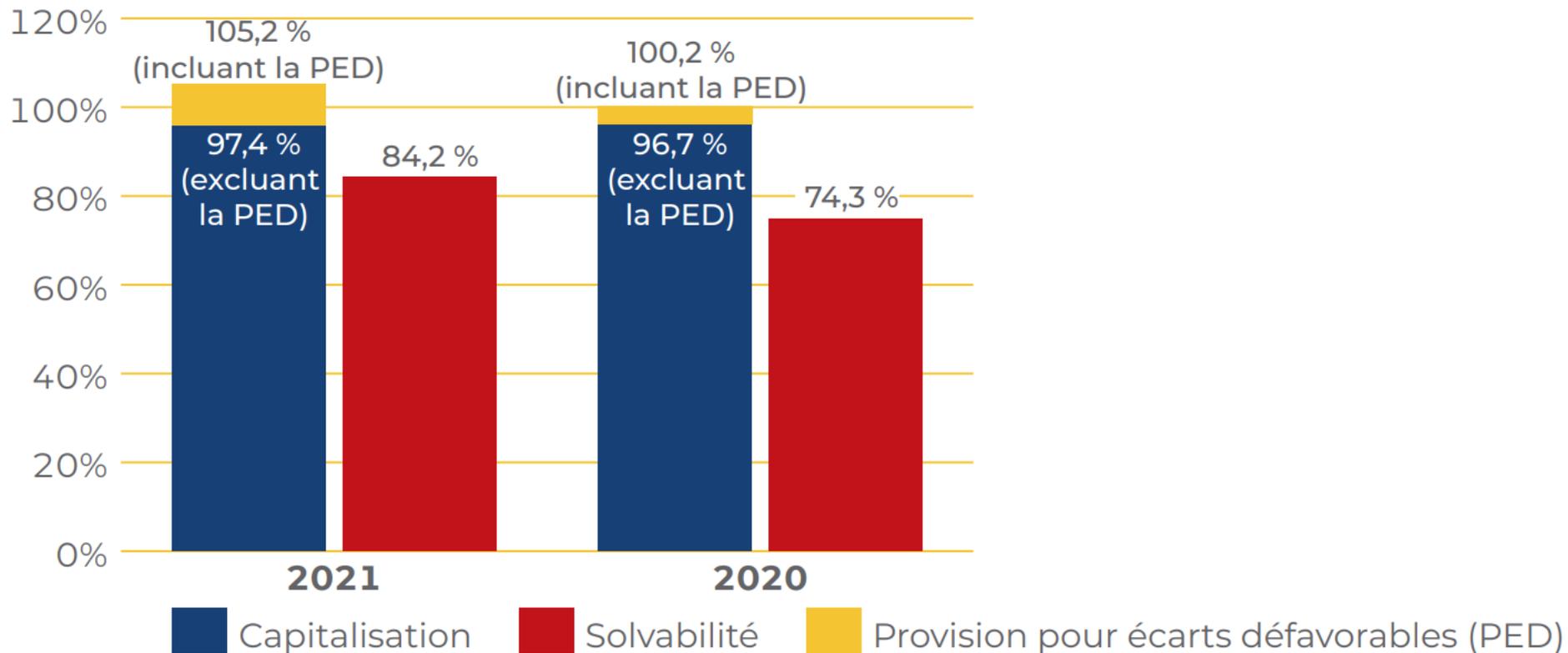
Situation financière du RRUQ

Évaluation actuarielle statutaire

- Photo de la situation financière à une date donnée
- Compare les obligations et les actifs du Régime
- Deux bases de calcul
 - Capitalisation : financement à long terme
 - Solvabilité : terminaison/liquidation du Régime

Situation financière du RRUQ

Ratios de capitalisation et de solvabilité au 31 décembre

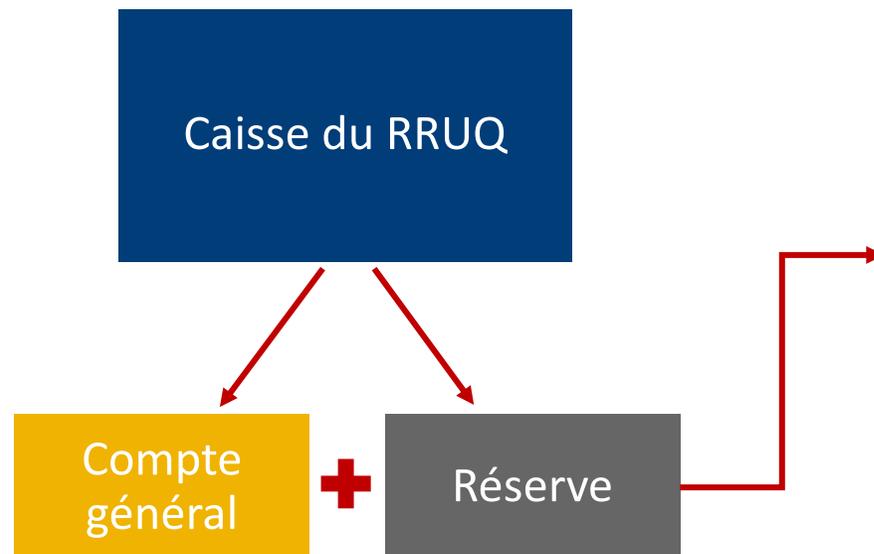


Situation financière du RRUQ

Capitalisation

Base de financement du RRUQ = Détermine le taux de cotisation

La Loi exige que les actifs du RRUQ soient comptabilisés comme suit :



- Constituée des gains actuariels
- Doit atteindre environ 716 M\$, actuellement à 418 M\$
- N'est pas considérée pour évaluer le déficit à financer
- Utilisée pour financer 50 % de la cotisation requise pour déficit passé

Situation financière du RRUQ

Capitalisation

(millions \$)	31 décembre		
	2021	2020	2019
Actif	5 660	5 064	4 713
Réserve (PED*)	(418)	(178)	(174)
Actif au compte général	5 242	4 886	4 539
Passif	(5 382)	(5 052)	(4 732)
Surplus / (déficit) au compte général	(140)	(166)	(193)
Ratio de capitalisation (actif total)	105,2 %	100,2 %	99,6 %
Ratio de capitalisation (compte général)	97,4 %	96,7 %	95,9 %
Taux d'actualisation avant marge	5,91 %	5,65 %	6,13 %
Moins la marge pour écarts défavorables	(1,25 %)	(0,92 %)	(1,16 %)
Taux d'actualisation après marge (hypothèse de rendement de la Caisse à long terme)	4,66 %	4,73 %	4,97 %
Rendement de la Caisse, net des frais	12,8 %	8,25 %	11,64 %

La Loi requiert que le déficit du compte général soit financé sur 15 ans.

La Politique de financement prévoit que le taux d'actualisation est diminué afin d'éliminer les gains actuariels. En 2021, seulement 48 M\$ des 275 M\$ de gains actuariels peuvent être éliminés.

* PED = provision pour écarts défavorables requise par la Loi constituée par les gains actuariels

Taux de cotisation

Recalculé à chaque dépôt d'une évaluation actuarielle :

% du salaire	Cotisation 2023	Cotisation 2022	Sert à financer
Cotisation d'exercice	16,0 %	16,2 %	Prestations octroyées dans l'année courante aux participants actifs
Cotisation de stabilisation	1,5 %	1,7 %	Marge de sécurité
Cotisation d'équilibre	1,0 %	1,2 %	Déficit passé
Cotisation totale	18,5 %	19,1 %	

La cotisation totale est financée de façon paritaire

Pour 2023 : cotisation de 9,25 % pour les employés et de 9,25 % pour les employeurs

Cotisation salariale

La cotisation salariale est calculée en pourcentage du salaire ajusté :

% du salaire ajusté	2023	2022
Cotisation d'exercice	9,59 %	9,67 %
Cotisation de stabilisation	0,90 %	1,01 %
Cotisation d'équilibre	0,60 %	0,72 %
Total	11,09 %	11,40 %

↓
Équivaut à 9,25 %
du salaire total

Situation financière du RRUQ

Solvabilité

Calcul obligatoire, cependant le déficit n'a pas à être financé :

	31 décembre		
(millions \$)	2021	2020	2019
Actif	5 647	5 053	4 703
Passif	(6 705)	(6 798)	(6 214)
Surplus/(déficit)	(1 058)	(1 745)	(1 511)
Degré de solvabilité	84,2 %	74,3 %	75,7 %

↓
Utilisé pour déterminer le taux d'acquittement des prestations en cas de cessation de participation (si transfert ou remboursement)

Indexation des rentes après la retraite

L'indexation des rentes après la retraite varie selon trois périodes :

Rentes liées aux années de participation		
Jusqu'en 2004	2005 – 2017	À compter de 2018
Pleine indexation après la retraite à 100 % de l'IAR*	Indexation à l'IAR - 3 %	Indexation à 75 % de l'IAR (arrondi à 1 décimale)
2,7 % en 2022	Mécanisme d'indexation ponctuelle 1,0 % en 2022	2,0 % en 2022

* IAR = Indice d'augmentation des rentes publié par Retraite Québec

Mécanisme d'indexation ponctuelle

- **Financement**
 - Cotisation de l'employeur : 1,15 % du salaire en 2022 et 1,25 % en 2023
- **Application**
 - Rentes accumulées entre 2005 et 2017
 - Rentes en paiement (retraités) au 31 décembre 2021
- **L'indexation accordée dépend du :**
 - Montant d'argent disponible
 - Groupe de retraités admissibles
 - Niveau des taux d'intérêt
- **Indexation accordée en 2022 : 1,0 %**

À retenir

Surplus actuariel au 31 décembre 2021 (105,2 % capitalisé)

- Deux coussins de sécurité importants :
 - Marge pour écarts défavorables par le biais du taux d'actualisation : 850 M\$
 - Réserve (PED) : 418 M\$
- Toutefois, déficit de capitalisation de 140 M\$ à financer sur 15 ans (effet de la réserve PED)
- Légère baisse du taux de cotisation en 2023
- Augmentation de la cotisation des employeurs au mécanisme d'indexation ponctuelle en 2023



Principaux risques liés au financement

Les principaux risques identifiés dans la Politique de financement

(Section 6.2 de la Politique)

- La volatilité du rendement de l'actif
- La variation des taux d'intérêt affectant les obligations du Régime et les taux de cotisations
- L'amélioration de l'espérance de vie
- L'augmentation de la maturité du Régime

Mesures prises en 2021 pour gérer les risques

- Poursuite du déploiement de la nouvelle Politique de placement entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2019
- Étude de risque sur la situation financière du Régime (projection stochastique sur un horizon de 10 ans)

Rappel d'un élément clé de la Politique de financement du RRUQ :

- Gestion dynamique très encadrée des marges dans les taux d'intérêt pour minimiser la volatilité dans les taux de cotisations des employés et des employeurs



Aspects administratifs

Élections 2022

- Les élections se tiendront après l'assemblée annuelle
- Fin des mises en candidatures : 12 mai 2022, 12 h
- Les quatre postes suivants sont en élection :
 - Personne votante désignée par les participants non actifs, retraités et bénéficiaires
 - Personne non votante désignée par les participants non actifs, retraités et bénéficiaires
 - Personne votante désignée par les participants actifs
 - Personne non votante désignée par les participants actifs

Modifications au Règlement

Les modifications touchent les sujets suivants :

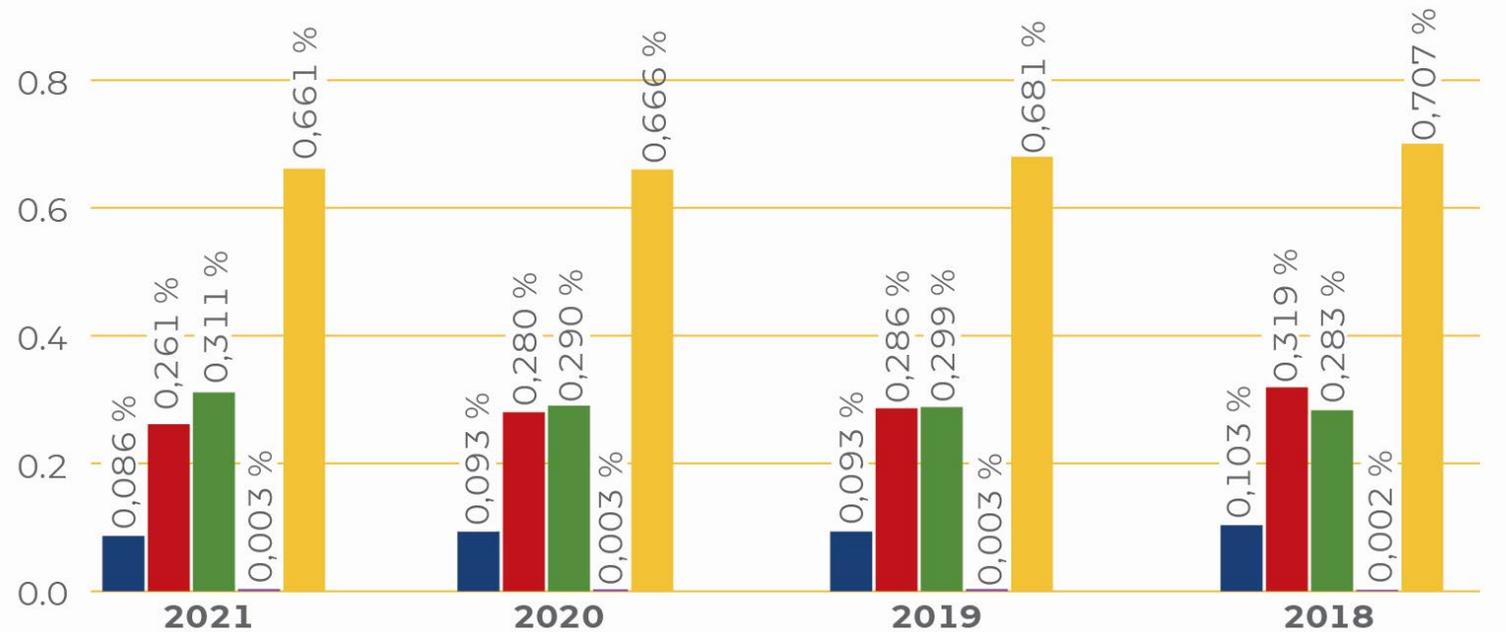
- Taux d'intérêt applicables sur les cotisations salariales
- Mise à jour des taux de cotisations
- Mises à jour de l'appendice IV (cotisations volontaires converties en rentes)
- Versement de l'indexation ponctuelle
- Possibilité de rachat de service dans les cas de grève et de lock-out
- Précision sur la façon d'arrondir le taux d'indexation des rentes
- Harmonisation des modalités de versement de la rente temporaire avec la Loi RCR afin d'éviter toute confusion

Déclaration d'intérêts des membres du Comité de retraite

En vertu de l'article 159 de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, le Comité tient un registre, dont les signatures sont renouvelées chaque année, et qui est accessible pour consultation au Secrétariat du Régime.

« À titre de Secrétaire du Comité de retraite, je vous confirme, sur la base des informations contenues au registre, qu'aucun membre du Comité ne détient des intérêts ou des droits susceptibles de mettre en conflit son intérêt personnel et les devoirs de sa fonction. »

Frais d'administration et de gestion



■ % Frais d'administration (net des revenus de prêt de titres) sur actif net au 31 décembre

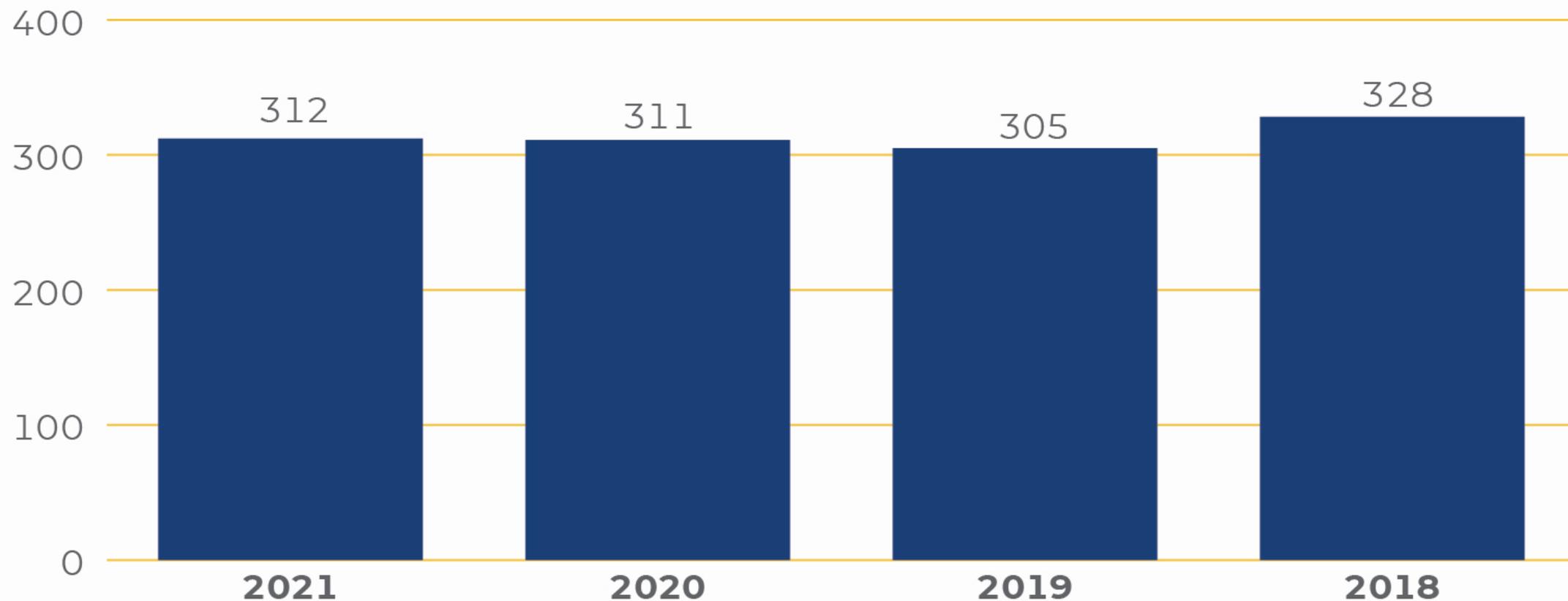
■ % Frais de gestion – placements traditionnels sur actif net au 31 décembre

■ % Frais de gestion – placements alternatifs sur actif net au 31 décembre

■ % Frais de gestion – filiales en propriété exclusive

■ % Frais totaux d'administration et de gestion sur actif net au 31 décembre

Coût moyen des frais d'administration par participant en \$





Mot de la fin

MERCI DE VOTRE PRÉSENCE

Nous vous invitons à remplir le formulaire d'évaluation.

Voici le lien pour y accéder :

<https://www.rruq.ca/liens/evaluation>

